

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSE..... \$700,000

BUREAU DE DIRECTION :

PATRICK O'MULLIN, Président
 JAMES FRASER, Vice-président
 Hon. M. H. RICHIE, CHARLES ARCHIBALD
 W. J. COLEMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.

JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

North End, Halifax, N.-E. Wolfville, N.-E.
 Lunenburg, N.-E. Windsor, N.-E.
 Canoe, N. E. Shediac, N.-E.
 North Sydney, C. B. Port Howard, C. B.
 Edmundston, N.-B. Woodstock, N.-B.
 Lévis, P. Q. Fraserville, P. Q.

Succursale de Lévis,

JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,

J. E. GAUDET, agent.

CORRESPONDANTS :

Ontario—Ontario Bank.
 Québec—Banque de Québec.
 Terrebonne—Union Bank of Newfoundland.
 St Jean, N.-B.—Bank of New Brunswick.
 New York—Bank of New York.
 Boston—New England Nat. Bank.
 Minneapolis—North Western Nat. Bank.
 Londres—Union Bank of London.
 Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montreal

ÉTABLIE EN 1834

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000

FONDS DE RÉSERVE 600,000

Bureau de direction :

Jacques Grenier, cer. Président
 George Brush, cer. Vice-Président
 M. Branchaud, cer. Wm. Francis, cer. : Chs.
 Lacaille, cer. : Alph. Leclaire, cer. : A. Provost, cer.
 J. S. BOUSQUET Caissier
 Wm. RICHIE Asst-Caissier
 M. ARTHUR GAGNON Inspecteur

Succursales :

Québec, basse-ville : P. B. DUMOULIN, gérant.
 Québec, St-Roch : NAP. LAVOIE, gérant.
 Trois-Rivières : P. F. PANNETON, gérant.
 St-Jean, Qué. : H. ST MARS, gérant.
 St-Rémi, Qué. : C. BÉDARD, gérant.
 St-Jérôme, Qué. : J. A. THÉBERGÉ, gérant.
 Montréal, rue Ste-Catherine Est : A. FOURNIER, gérant.
 Montréal, rue Notre-Dame Ouest : J. A. BLEAU, gérant.
 St-Hyacinthe : J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales.
 Nouveau Brunswick : Banque de Montréal.
 Nouvelle Écosse : Bank of Nova Scotia.
 Hed du Prince-Édouard : Merchant's Bk of Halifax.

Agents aux États-Unis :

New York : The National Bank of the Republic.
 New York : Hanover National Bank.
 Boston : National Revere Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.
 France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulaires payables dans toutes les parties du monde.
 Pour faciliter les petites épargnes, la Banque reçoit des dépôts de tous montants depuis 25 cts, à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

POUDRE STANDARD

GARANTIE COMME ÉTANT

La plus Economique

La moins chère

La plus Puro

Recommandée à tous ceux qui tiennent la santé.
 Demandez en un échantillon à votre épicer.
 En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS,

Trois-Rivières, P. Q.

M. les Marchands pourront s'adresser à M.
 W. H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec

LE TRAITÉ FRANCO-CANADIEN

Le câble nous a appris mercredi que la chambre des députés français avait à son tour ratifié le traité de commerce avec le Canada.

Un bon nombre d'articles sont affectés sur le champ. Mentionnons d'une part les produits français : abolition de la surtaxe de 30 p. c. sur les vins ; réduction de moitié sur les savons de Marseille, qui paient actuellement 2 cts la lb. ; réduction du tiers sur les amandes, noix et pruneaux sur lesquels le droit actuel varie de 1c. à 3 cts. la livre.

En retour, la France admet au bénéfice de son tarif minimum les produits suivants de provenance canadienne : conserves de viandes, lait concentré, poissons d'eau douce, anguilles, poissons conservés au naturel, homards et langoustes, pommes et noires, fruits conservés, bois de construction bruts ou sciés, pavés en bois, merrains, pulpe de bois, extraits de noyer et tannin, papier communs, peaux préparées, chaussures, meubles, lames de parquet en sapin ou bois tendre, batiements de mer en bois.

Cette nouvelle nous réjouit. Ce qui manque à notre industrie, à l'agriculture canadienne en particulier, ce sont des marchés : le traité avec la France nous en ouvre un. Bravo !

Québec, en particulier, sera des premières à en retirer du bénéfice.

Il ne faut plus qu'une ligne directe de vapeurs pour assurer l'opération sérieuse du traité. Espérons que ce sera chose accomplie au printemps prochain.

ENCORE LE GRAND ELECTRIQUE DE HAVERHILL A QUEBEC

Sous ce titre original : "En voiture ! Prenez l'Electrique pour Québec," le Times de Haverhill (Mass.) dit :

"C'est certes une grosse affaire que d'entreprendre de construire un chemin de fer électrique de Haverhill à Québec, au Canada, presque aussi gigantesque que de poser un câble transatlantique ; mais puisque ceci s'est fait, pourquoi pas cela ? Lorsque Cyrus Field a demandé aux capitalistes du monde de prendre des parts dans sa compagnie, bien peu croyaient le projet réalisable, et beaucoup croyaient qu'il était impossible de poser un câble de cette longueur ; cependant, Cyrus Field, par son indomptable volonté, a vaincu l'impossible.

Le grand désavantage qu'il y avait à organiser une compagnie pour poser le premier câble transatlantique, c'était que la possibilité n'en avait pas été démontrée. Il en est tout autrement pour le projet d'Electrique sur Québec, les chemins de fer électriques étant chose démontrée. Il est vrai que ce genre de lignes est encore à l'enfance, mais voyez donc l'énorme chemin qu'elles ont parcouru depuis

quatre ans seulement. Si nous pouvons nous rendre d'ici à Newburyport en Electrique, pourquoi pas à Québec ? Nous serions tout le long sur la terre ferme. Nous n'aurions pas de mers à traverser. Si un char électrique peut marcher sur le sol du Massachusetts, pourquoi pas sur le sol du New-Hampshire, du Vermont, du Maine et du Canada ? Le projet est donc parfaitement réalisable : tout ce qu'il faut, c'est du capital et des franchises législatives.

M. Charles Corliss, de cette ville, un homme de moyen, courageux et déterminé est à la tête du projet, et tôt ou tard il réussira, si la Législature actuelle du New-Hampshire accorde la charte nécessaire, et les travaux commenceront dès les printemps prochains.

Il n'y a pas de doute que le pouvoir électrique appliqué à la locomotive n'a pas encore atteint son développement, et la présente génération peut voyager en Electrique élevé sur un train de 100 à 200 milles à l'heure.

M. Corliss est en correspondance avec M. Geo. F. Brott, de Washington, D. C., l'inventeur du système qui porte son nom pour le transport rapide des passagers, postes et express sur chars électriques-bicycles élevés. Ce système est appliqué à la locomotion grande vitesse pour longues distances, s'adapte mieux aux grands lignes qu'aux locales, et, étant tout en fer, est pratiquement indestructible. Etant élevé, il a dispense de rampes tracées, tranchées, etc., et prend peu de place en droit de passage.

Sur la ligne-mère projetée, il y aurait l'élévation nécessaire au-dessus du niveau de la neige, excepté aux traverses de routes et aux stations.

Si M. Corliss réussit, ce sera un bienfait inestimable pour la population du New-Hampshire, qui deviendra la Suisse du Nouveau-Monde. Les touristes y viendraient en foule par dizaines de milles et y dépenseraient des centaines de mille dollars. La partie pittoresque de New-Hampshire est maintenant inaccessible aux recherches des gens friands de belle nature, vu l'imperfection du système actuel de chemin de fer. Le nouveau projet ne nuirait pourtant pas aux trains à vapeur ; il prendrait plutôt la place de l'antique coche et du wagon de famille. S'il se réalise, il donnerait accès à beaucoup de mines non exploitées de l'Etat du granite, jetterait la prospérité sur son passage et diminuerait le nombre des fermes abandonnées.

— x : x : x —

Thomas Drennan, un empaqueteur d'huîtres de Cambridge, Ind., vient de tenter une expérience qui prouve indubitablement que la culture des huîtres est payante.

Le printemps dernier, il en captura un lot dans la rivière Nanticoke et vers le 1er juin greffa 16,000 écailles sur icelles. Non loin de celles-ci, il planta aussi des huîtres des rivières Chaptank et York. Il y a quelques jours, il examina ses couches et fut très étonné de trouver un aussi grand nombre de jeunes huîtres, il y en avait trois ou quatre de greffées sur chaque écaille et les huîtres plantées avaient grossi d'une manière remarquable. M. Drennan dit que cet essai lui coûte \$1,600, mais qu'il n'accepterait pas \$4,000 pour ses bancs.